



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 23 Mai 2012

Date de la convocation 14 Mai 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.BAUDAILLIER Jean-Louis, Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MARTINEZ Christian à M.VEDEL Jean-Louis, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.MONTAGNE Jacques à M.AZAM Joël</p>

Objet : Renouvellement de la convention avec L'Agence Départementale de l'Hérault pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour l'année 2012

Monsieur GAIRAUD informe les membres du conseil qu'une charte de partenariat a été conclue le 29 juillet 2008 entre la communauté de communes Clermontais et l'ADIL de l'Hérault puis renouvelée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2011.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120523-2012-05-23-15b-DE
Date de télétransmission : 05/06/2012
Date de réception préfecture : 05/06/2012

Il précise que cette convention prévoyait notamment la mise en place de permanences régulières d'information sur le logement à raison de deux journées de permanences d'information et de conseil sur le territoire de la communauté de communes :

- Le 1er et 3ème lundi matin de 9 h 15 à 12 h 15 dans les locaux de l'espace Marcel Vidal, 20 avenue Raymond Lacombe à Clermont l'Hérault.

En contrepartie, la communauté de communes du Clermontais s'est engagée à apporter une contribution financière au financement de l'ADIL de l'Hérault, à hauteur de 0,10 € par habitant calculée en fonction des données du recensement de la population légales au 1^{er} janvier 2008 publié au journal officiel (21 881 habitants).

Monsieur GAIRAUD propose au conseil de prolonger cette convention aux mêmes conditions pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2012.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec L'Agence Départementale de l'Hérault pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour l'année 2012 telle que présentée et jointe en annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,




Alain CAZORLA.